

> État civil

NAISSANCES :

Milan Savoye Mazaudier (23/05), Baptiste Curt (28/05), Louis Doremus (3/06), Lenny Félix (8/06), Emma Bariod Wagner (12/06), Adam Jadid (16/06), Tyrone Fontaine (3/07), Jane Morand (21/07), Anaëlle Chefdrue (30/07), Lola Lesage (1/08), Sarah Long (8/08), Nina Morand (11/08), Nolann Desplanches (12/08), Romy Vachey Marguin (19/08), Ambre Michon (22/08), Léo Garcin (22/08), Tara Gashi (29/08), Théo Faure (4/09), Chloé Simon (7/09), Nahil Saadi (7/09), Apolline Tarnet (8/09).

MARIAGES :

Jérôme Perdrex et Valérie Pitre (24/05), Franck Perret et Olivier Morel (21/06), Anthony Dupuy et Chloé Vignaga (26/07), Samir Sahouli et Marie Huonnic (2/08), José da Rocha Moreira et Aline Gouttefarde (16/08), Joanny Nallet et Bérengère Rispoli (23/08), Adrien Bablet et Claire Viala (6/09).

DÉCÈS :

Denis Perret (7/05), Aimé Morand (16/05), Gilles Berger (18/05), Gilbert Guyon (19/05), Paulette Comaton veuve Chapuis (11/06), Irène Bianco veuve Walter (11/06), Jean-Louis Perron (14/06), Robert Bonjour (20/06), Lahsen Akhourfi (23/06), Jean Sybelle (29/06), Monique Philibert (3/07), Marinette Vavril veuve Thibaudet (6/07), Albert Arragon (14/07), Albert Paubal (24/07), Émilie Vesin veuve Birraux (3/09), William Datta (11/09).

Les rendez-vous

OCTOBRE

- Dimanche 6 : Puces des couturières.
- Mardi 14 : don du sang.
- Vendredi 17 : Mots en scène ; conférence Ain Nature et Santé.
- Samedi 18 : spectacle de la Banque Alimentaire.
- Samedi 25 : Contes en couleurs ; concours de belote des ACPG.

NOVEMBRE

- Samedi 8 : concours de belote du Secteur bouliste bressan.
- Mardi 11 : commémoration de l'Armistice de 1918.
- Jeudi 13 : concours de belote du club Amitié Rencontre.
- Samedi 15 : vente de saucissons chauds des Donneurs de sang ; bal des jeunes de l'Olympique Saint-Denis.
- Vendredi 21 : conférence Ain Nature et Santé.
- Samedi 22 : Contes en couleurs ; soirée raquette du Comité paroissial.
- Mercredi 26 : spectacle décentralisé du Théâtre de Bourg-en-Bresse.
- Dimanche 30 : repas des anciens, Comité des fêtes.

DÉCEMBRE

- Samedi 13 : spectacle jeune public ; concours de belote des Amis de la Veyle.
- Vendredi 19 : goûter de Noël du club Amitié Rencontre ; conférence Ain Nature et Santé.
- Samedi 20 : coupe de Noël du Saint-Denis Dojo.

1, PLACE DE LA MAIRIE
BP 195 - SAINT DENIS LÈS BOURG
01005 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tél. 04 74 24 24 64
Fax 04 74 24 35 05
www.stdenislesbourg.fr
mairie@stdenislesbourg.fr



Rencontre conviviale franco-roumaine.

> Jumelage

→ Six jeunes Dyonisiennes à Redea

Le Comité de jumelage Saint-Denis / Redea, en partenariat avec le centre social, a permis à six collégiennes de la commune de réaliser un séjour à Redea, du 22 au 27 juillet.

Depuis six mois, elles préparaient activement leur voyage, avec le soutien d'Olivier Cobo, animateur jeunes au pôle socioculturel. Leur initiative a retenu l'attention du jury du dispositif départemental d'aide aux projets jeunes Rés'Ain*, qui a accordé une aide de 1 500 €. « Le but de leur projet était double : partir hors de France pour découvrir un nouveau pays et rencontrer les habitants sur place, échanger et essayer de comprendre pourquoi toutes ces caricatures et préjugés sur les Roumains, et au retour, diffuser le plus largement possible ce qu'elles ont vu et les rencontres avec



À la découverte entre autres de la ville de Craiova.

> Animations

→ Au centre de loisirs



Sortie au Parc des Epouvantails à Andilly (Haute-Savoie).

→ Les rendez-vous de l'Odyssee

- Les séances « Contes en couleurs » animées par Delphine Debieuse reprennent leur rythme mensuel. Rendez-vous le 27 septembre, 25 octobre, 22 novembre, à 10h30 pour les 0-3 ans, 10h45 pour les 3-5 ans, 11h15 pour les 5 ans et plus.
• Côté adultes, le club lecteurs fait sa rentrée le samedi 4 octobre, à 10 h.
• Le 17 octobre, à 20 h, le livre sera voyageur, avec une lecture d'extraits du récit « Dans les forêts de Sibérie » de Sylvain Tesson, par Chris Sahn, comédienne, accompagnée par Jean-Luc Brunetti, musicien, organisée avec le soutien du dispositif « Mots en scène » du Conseil général. Entrée libre.
• Le 13 décembre, à 10h30, rendez-vous à la Ferme du pôle socioculturel avec « Georges », spectacle jeune public

Journal d'information municipal édité par la Mairie de Saint-Denis-lès-Bourg. Directrice de la publication : Christophe Darget-Lacoste - Rédaction et mise en page : M&G Éditions/Chorégraphique (Bourg-en-Bresse) - Impression : Imprimerie Multitude - Crédits photographiques : Chorégraphique, mairie de Saint-Denis, associations, Jean-Paul Thouny. Distribution : Ainterjob. Ce journal est imprimé sur un papier recyclé.



L'édito

> Agir avec responsabilité et équité

En ce mois de septembre radieux, la rentrée prend cette année encore un petit côté estival. Elle prolonge un peu les vacances, qui, je l'espère, ont été pour le plus grand nombre l'occasion de se reposer, de changer d'air et de profiter de votre famille et de vos amis.

Retour des enfants à l'école, reprise de nos activités professionnelles et associatives : le mois de septembre est marqué par un mélange d'impatience et d'excitation face, chaque année, à un nouveau rythme à trouver. Le forum des associations organisé par le centre social s'est imposé à cette époque comme un moment privilégié pour reprendre contact avec la vie locale. Témoin du dynamisme de nos associations et de la convivialité qui y règne, il est aussi l'occasion de rencontrer et rejoindre les nombreux bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour nous proposer une offre artistique, culturelle et sportive riche et diversifiée.

Après le mois de septembre, le travail d'actualisation du projet éducatif local (PEL) entrepris depuis plusieurs mois va se poursuivre. C'est pour l'équipe municipale une de nos priorités. Initié l'an passé dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, il vise à adapter les grands axes de notre politique éducative et à rechercher davantage de complémentarité entre les différents temps éducatifs de l'enfant, avant, pendant et après l'école. Parce que l'éducation de nos enfants et des jeunes relève de la responsabilité et de l'engagement de tous, ce travail ne peut, à nos yeux, être mené que dans le cadre d'une large concertation et implication des parents, enseignants et associations.

Enfin, pour les élus, la rentrée rime aussi avec la reprise du travail en commissions à Saint-Denis ou à l'Agglo. Contexte économique, réforme territoriale, affaires politiques invraisemblables : elle se déroule cette année dans un climat particulièrement lourd qui nous interpelle. Si nous devons sans nul doute participer à l'effort de redressement de notre pays et réformer notre organisation territoriale, nous devons le faire avec discernement, responsabilité et équité. C'est le sens de notre investissement quotidien d'élus locaux, engagés pour notre territoire et ceux qui y vivent.

Le maire Guillaume Fauvet



Le journal BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT DENIS LÈS BOURG

> Vie scolaire

À la une de la rentrée



À l'école du Village.

Début septembre, l'heure de la rentrée a sonné à Saint-Denis pour 385 écoliers.

Le groupe scolaire du Village accueille cette année 263 élèves : 107 en maternelle, répartis en quatre classes, et 156 en élémentaire, en cinq classes, soit un effectif total en légère augmentation. « Les nouveaux rythmes scolaires, mis en place l'année dernière avec pertinence par l'équipe municipale précédente, fonctionnent bien, ce qui permet de continuer de manière sereine », souligne Valérie Perreaut, adjointe à la vie scolaire.

Animés par Pyramide, avec la collaboration d'intervenants extérieurs et d'associations locales, les TAP (Temps d'activités périscolaires) invitent les élèves à découvrir diverses activités, via les ateliers proposés, de 13 h à 13h45, chaque jour sauf le mercredi : arts plastiques, multimédia, éveil corporel, jeux de cour, jeux de société... L'enfant est libre de participer ou non à l'un de ces ateliers. À noter dans les nouveautés : l'atelier arts plastiques conviera les élèves à décorer, avec Julia Benoît, un œuf géant des Ain'pertinentes. Côté éveil corporel, Marie de Boni proposera une initiation à la sophrologie. Au fil des trimestres, la science, le conte, la musique, les jeux en plein air et l'observation de la nature s'inscriront aussi au programme.

« Le premier bilan réalisé l'année dernière montre un ressenti vraiment positif, de la part des enfants, des parents... » L'aménagement du groupe scolaire, avec ses locaux neufs et ses espaces adaptés, se révèle aussi particulièrement satisfaisant. « La cour de récréation est une vraie réussite en termes d'environnement, avec sa diversité de fleurs et de couleurs. Le restaurant scolaire aussi : avec le système des plateaux, les enfants ont acquis une vraie autonomie, ils peuvent manger dehors quand il fait beau, les repas sont plus calmes, le cadre est gai et lumineux. » Ouverte sur l'extérieur, l'école comprend des salles mises à disposition des associations hors temps scolaire. Là aussi, la formule fait ses preuves. « Certaines associations les utilisent régulièrement. »

Du neuf aussi aux Vavres

À l'école maternelle des Vavres, l'effectif est également en légère augmentation, avec 122 élèves cette année, soit cinq classes. L'après-midi, ils ont classe de 13h45 à 16 h (au lieu de 14 h - 16h15 l'année dernière), en conformité avec les horaires scolaires adoptés par la ville de Bourg-en-Bresse. La commune a financé le renouvellement

d'une partie du matériel informatique, avec l'achat d'ordinateurs portables, et de mobilier scolaire. Afin de sécuriser l'accès à l'école, chemin des Lazaristes, la circulation s'effectue désormais à sens unique, le passage piétons a été redessiné. Des enfants de Saint-Denis sont également scolarisés à l'école du Peloux et l'école des Lilas, à Bourg-en-Bresse.

→ Projet éducatif local

En cours d'élaboration, le nouveau PEL (Projet éducatif local) devrait être finalisé d'ici la fin de l'année scolaire et opérationnel à la rentrée 2015. Élus, enseignants, parents d'élèves, associations... les divers partenaires tiennent leur première réunion le 2 octobre. « La réflexion s'inscrit dans la continuité du travail mené par l'équipe précédente, qui était axé notamment sur les rythmes de l'enfant. Je souhaite y inscrire deux volets complémentaires, sur la culture et la lecture, en actionnant de nouvelles collaborations avec la médiathèque et les associations », précise Valérie Perreaut.

> Sommaire

> p. 3



> p. 2



Dossier À chacun son logement

- > Conseil municipal PAGE 2
> Cadre de vie PAGE 3
> Intercommunalité PAGE 6
> Loisirs PAGE 7
> Vie associative PAGE 8

> p. 6

Que du bonheur en cette fin d'année, chers Dyonisiens et Dyonisiennes ! « Feuilles que l'on ramasse à la pelle » issues de vos déclarations – que vous n'avez pas omises par phobie administrative, (impôt sur le revenu, impôts locaux, taxes diverses, etc...). Rentrée scolaire chahutée par les divergences concernant les nouveaux rythmes scolaires et leur financement. Tsunami quotidien d'affaires en tout genre issues de la majorité présidentielle...

Et pourtant : « Tout va bien, bonnes gens, « on » veille sur vous ! » et la majorité municipale édit cautionne cette politique et continue de la soutenir ! Vous êtes dubitatifs ? Vous souhaitez que votre parole soit reconnue ? N'oubliez pas que deux élus de la minorité vous représentent dans chaque commission pour défendre vos droits et vos intérêts, nos convictions et le mieux vivre de chacun.

Vous souhaitez nous contacter ? Appelez le 07 87 85 08 26. Bon courage et bonne rentrée !

Les élus de la minorité

Aide au permis de conduire

Les jeunes de 18/25 ans habitant Saint-Denis, sans ressources personnelles ou familiales, peuvent bénéficier d'une aide au permis de conduire. De 1000 € maximum, elle est attribuée par la commune, en échange d'une activité bénévole de 60 h dans une association locale. Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site Internet de la commune ou à retirer à la mairie.

Tél. 04 74 24 45 56 www.stdenislesbourg.fr mairie@stdenislesbourg.fr

Anniversaire

Depuis le 11 août, la commune compte une nouvelle centenaire. Née en 1914 à Saint-Étienne-du-Bois, Angèle Tournier réside à Saint-Denis depuis 1956. À l'occasion de son anniversaire, elle a reçu la visite du maire, Guillaume Fauvet, le 12 septembre.



Le conseil municipal d'enfants 2014/2015.

Séances de mai à septembre

Échos du conseil

- Habitat: conformément à la convention signée avec Bourg-en-Bresse Agglomération dans le cadre de l'Opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH), une aide de 600 € est attribuée à M. Pélichet.
Sécurité routière: le conseil municipal a demandé une subvention à Sylvie Goy-Chavent, sénatrice de l'Ain, au titre des crédits de sa réserve parlementaire, pour une aide à l'acquisition d'un radar routier pédagogique d'un coût prévisionnel de 2 749 € HT.

Vie locale

En direct des chantiers

Avenue de Trévoux, la première phase de travaux, de Ferm'andises à l'impasse des Jonquilles, s'est achevée début septembre. La deuxième phase, de l'impasse des

Jonquilles au giratoire de la Fruitière, débute. Durant le chantier, prévu jusqu'en février 2015, la circulation est maintenue, avec des rétrécissements.



Travaux de nuit : la pose de l'enrobé.

La rentrée au collège



L'équipe éducative 2014-2015.

Cinq cent trente élèves ont fait leur rentrée au collège Yvon Morandart, répartis en 21 classes. L'équipe enseignante compte 37 professeurs. Changement à la tête de l'établissement: Pierre Angelvin, auparavant principal au collège de Saint-Trivier-

de-Courtes, a succédé à Thierry Cornic, qui dirige aujourd'hui le collège de Leyment. Autre nouveauté, « longuement préparée, en concertation avec le personnel et les parents », souligne le nouveau principal: de la 6e à la 4e, le programme de l'année est désormais réparti en deux semestres, au lieu de trois trimestres, « afin de se donner du temps pour mieux suivre les élèves, remédier à leurs difficultés ».

Les écoles hissent les drapeaux

Afin de mettre en œuvre l'article L. 111-1-1 du code de l'éducation, dont les dispositions s'appliquent entre autres aux écoles du Village et des Vavres, l'équipe municipale travaille pour se mettre en conformité : la devise de la République et les

drapeaux tricolore et européen seront prochainement apposés. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen sera affichée à l'intérieur des locaux. À suivre... ●



Conseil municipal d'enfants



Bienvenue aux nouveaux conseillers

Le 10 septembre, les élections du conseil municipal d'enfants de Saint-Denis ont eu lieu dans les écoles du Village, du Peloux

et des Vavres. Les six candidats, tous de l'école du Village, ont été élus et rejoignent les quatre élus du conseil 2013/2014 qui entrent dans leur deuxième année de mandat. Les dix jeunes conseillers ont tenu leur première réunion le 17 septembre avec, à l'ordre du jour, présentation du conseil, de ce qu'on y fait et du règlement.

Le nouveau conseil

Les nouveaux élus : Maël Charra--Petit, Paul Galien, Nacim Gmili, Anaïs Hareau, Célestin Ibal, Manon Monnet--Roediger. Les membres en 2e année de mandat : Shyrine Benabbou, Quentin Courtieux, Adlairson Degenmann, Autone Jossierand.

de la correspondance avec des écoliers de Redea (Roumanie). Le 15 octobre, dans le cadre de la Semaine bleue, un goûter intergénérationnel réunit plusieurs conseils municipaux d'enfants et des personnes âgées. ●



Questions d'environnement

ÉCLAIRAGE NOCTURNE

La commission environnement cadre de vie a travaillé sur la sensibilisation aux économies d'énergie et la lutte contre la pollution lumineuse. Une enquête sera menée auprès des habitants du chemin du Bourg, des allées de Chaumont et des Trois Chênes, sur l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public de 0 à 5 h, afin d'étudier l'extension de ce test à d'autres quartiers.

FLEURISSEMENT

La commission a également travaillé sur l'aménagement paysager de l'avenue de Trévoux avec le comité de fleurissement, l'architecte paysagiste et les agents des services techniques. Les directives du jury départemental de fleurissement et les critères environnementaux et de développement durable (économies d'eau, réduction des pesticides et valorisation des déchets) ont été pris en compte.

HISTOIRE D'EAU

Le 14 juin, le Syndicat Veyle Reyssouze Vieux Junc a convié les élus des 22 communes appartenant au syndicat à visiter les installations de distribution d'eau potable: le château d'eau, la station de traitement des solvants chlorés à Vial et les captages de Saint-Rémy. www.veyle-vivante.com

BALADE VERTE

Samedi 13 septembre, les habitants de Saint-Denis et Buellas étaient conviés à une « balade illustrée » sur les sentiers. Organisée par la commission environnement, avec les élus de Buellas, le syndicat Veyle Vivante et la société de pêche Les Amis de la Veyle, elle était axée sur le thème de l'eau.

HALTE À L'AMBROISIE !

Plante très envahissante et au pollen très allergisant, l'ambroisie provoque rhinites, asthme, urticaire, eczéma... Attention de mi-août à octobre ! La commune remercie par avance les habitants de signaler les lieux où elle pousse. Deux référents ambroisie ont été nommés : Yves Gadiollet, agent des services techniques, et Bruno Marvie, conseiller municipal. Rappel : pour éviter tout risque, tout propriétaire est tenu d'arracher l'ambroisie sur son propre terrain (avec des gants). www.ambroisie.info www.pollens.fr



Le 13 septembre, la balade sur les sentiers invitait à découvrir la Veyle et son environnement.

Zoom sur un métier

Rencontre avec les Atsem

Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles: plus court, dites simplement Atsem. Ces agents sont plutôt des femmes (à 96 % en France). À Saint-Denis-lès-Bourg, elles sont dix, chacune étant affectée au service de l'une des quatre classes de l'école du Village et des cinq classes aux Vavres. Employées par la commune, à temps complet ou partiel, elles sont chargées de « l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants ».



Chaque Atsem est affectée à une classe d'école maternelle.



Martine Michelon, Delphine Poncin, Corinne Kuentz sont Atsem à l'école maternelle du Village.

« Nous ne sommes pas des éducatrices scolaires. Nous faisons le lien entre l'école et la maison : nous accueillons les enfants, nous les aidons. Il faut être à leur écoute, patiente, pleine de douceur. C'est un travail d'équipe: entre les Atsem et entre l'institutrice et l'Atsem », souligne Sylvie Gravier, Atsem à l'école des Vavres.

Le contact avec les enfants, c'est ce qui les a toutes motivées pour ce métier, choisi souvent en deuxième carrière professionnelle. En poste depuis plus de quinze ans à Saint-Denis, Corinne et Martine soulignent son évolution: « Avant, l'Atsem était un peu la "dame pipi". Aujourd'hui, nous sommes plus présentes en classe. »

* Décret n° 92-850 modifié du 28 août 1992.



Fanny Ibal, à l'Odysée. Florian Laniel, au service espaces verts.

Jobs d'été

Chaque année, la commune recrute des jeunes de Saint-Denis pour un job d'été de trois semaines au sein des services municipaux. Double objectif: renforcer les équipes de personnel durant les congés et permettre aux jeunes d'acquies une première expérience professionnelle. Ils étaient quatre en 2014, âgés de 18 ou 19 ans.

Florian Laniel, Alexis Guigue et Antoine Sallet ont travaillé au service des espaces verts. Tonte de pelouse et taille de fleurs n'ont plus de secret pour eux... À la médiathèque, Fanny Ibal a apporté son aide pour l'accueil du public, la gestion des prêts et le classement des documents. ●

À votre service

L'équipe des sapeurs-pompiers s'étouffe

Quatre nouvelles recrues, de 17 à plus de 40 ans, ont rejoint en 2014 le corps de sapeurs-pompiers de Saint-Denis: Patricia Rochefort en février, Manuel Teixeira et Adrien Guillon en juillet, et Émilien Roger en août. Au total, dix-huit sapeurs-pompiers volontaires – dont deux femmes – composent l'équipe du centre de première intervention (CPI). De janvier à juillet, les sapeurs-pompiers ont effectué 109 interventions (avec un pic en juillet avec 27 sorties): 76 pour du

secours à personne, 3 pour un accident sur la voie publique, 9 pour feu, 15 pour un nid d'hyémoptères (guêpes, fourmis, frelons...), 6 diverses. 85 interventions ont eu lieu conjointement avec un véhicule du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), 27 avec une équipe de la police, 9 avec le SMUR (Service mobile d'urgence et de réanimation), 4 avec un appel à l'élue de garde, 3 avec une équipe d'ERDF ou GRDF. ●



Le corps de sapeurs-pompiers est ouvert aux volontaires de 16 à 55 ans.

À chacun son logement

L'offre de logements en location et en accession sur la commune progresse. Logiquement, mais sans précipitation. Cette démarche résultant de la réflexion menée depuis plusieurs années par la municipalité se concrétise aujourd'hui par plusieurs mises en chantier. Elle traduit la volonté d'accueillir de nouveaux habitants et de diversifier l'offre de logements. Le projet d'écoquartier en est l'exemple. Le point sur les projets récents et à venir.

« Pour accueillir de nouveaux habitants, préserver la qualité de vie, les relations de voisinage et l'esprit des projets réfléchis », rappelle Guillaume Fauvet, aux côtés de Patrick Bouvard, adjoint aux Travaux et à l'urbanisme, et de Danielle Repain du service urbanisme à la mairie. « En matière d'habitat, l'objectif est d'avoir une offre de logements adaptée et diversifiée pour le plus grand nombre. »

À ce titre, les besoins sont bien identifiés : répondre aux attentes des primo-accédants, produire une gamme de logements la plus large, économiser les espaces naturels et agricoles ou encore conjuguer déplacements et habitat. « Saint-Denis est une commune attractive qui est amenée à se développer, comme le prévoit le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de Bourg-en-Bresse Revermont. À nous d'organiser sur notre commune ce développement et de le concilier avec les autres besoins des habitants. »

Ces nouveaux logements se répartissent sur toute la commune et sous différentes formes : en lotissement comme au Clos Saint-Vincent ou à la Croix du Sud, en logements individuels groupés comme au Clos des Lazaristes ou sous forme de petits collectifs au sein de l'écoquartier de la Viole ou au centre-village. Avec la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbains), la commune a également obligation de disposer d'ici dix ans d'au moins 20 % de logements locatifs. En lien étroit avec les différents bailleurs, le nombre de logements locatifs progresse de près de 1 % depuis dix ans.

> Des aides pour rénové votre logement ancien

Différents dispositifs d'aide existent pour améliorer la qualité de son habitat et faire des économies d'énergie. Propriétaire occupant ou locataire, renseignez-vous auprès d'Hélianthe ou de Bourg-en-Bresse Agglomération. ● www.helianthe.org www.bourgenbresse-agglomeration.fr

1 ■ Le Clos des Lazaristes

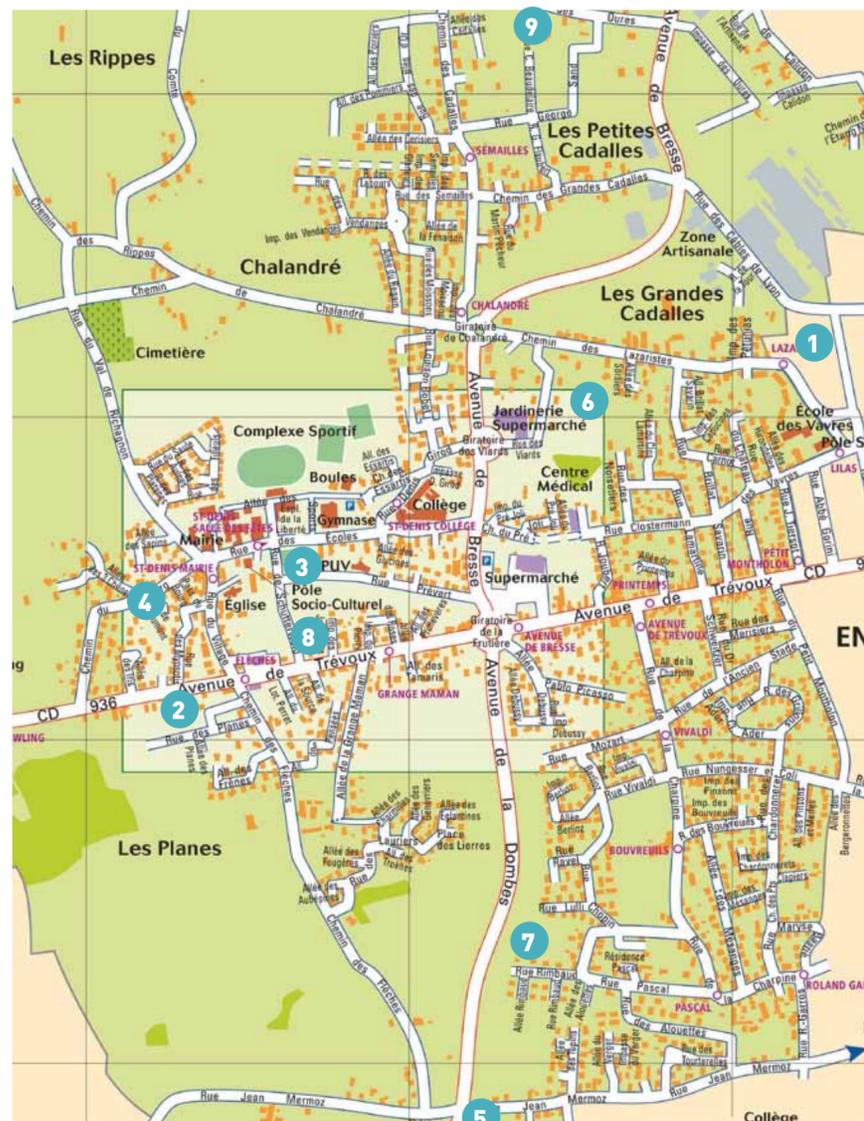
Un ensemble de vingt-neuf logements sera construit : huit en collectif et vingt et un en maisons, pour le compte de Bourg Habitat. Cinq maisons de ville sont réservées à l'accession à la propriété. ●

2 ■ Des logements locatifs à la Forge

En face de Ferm'andises, à l'angle du chemin des Flèches, le programme de construction à la Forge concerne dix-sept logements locatifs, dont deux maisons individuelles. Le terrain a été acquis par la mairie afin de maîtriser l'aménagement et réussir l'entrée de ville. Livraison prévue au printemps 2015. ●



La cohérence entre habitat collectif et individuel est privilégiée.



3 ■ Résidence Prévert : les nouveaux arrivants accueillis



Ce moment convivial a permis de présenter les équipements de la commune et d'échanger avec les locataires.

Vendredi 6 juin, à l'initiative de la mairie de Saint-Denis-lès-Bourg, avec Bourg Habitat, les nouveaux arrivants de la résidence Prévert ont été accueillis. Ce petit immeuble, situé à l'angle de la rue Jacques Prévert à proximité du centre-village, comprend douze logements locatifs. ●

4 ■ Le Clos de l'Érable

Pour redynamiser le centre du village, à côté de la mairie, les anciens bâtiments en fond de rue seront démolis et reconstruits à l'identique. Deux bâtiments supplémentaires seront réalisés. ●

5 ■ Lotissement Croix du Sud

Trente-trois logements privés formeront le lotissement de la Croix du Sud, rue Jean-Mermoz. Une dizaine de maisons individuelles privées sont déjà construites. Un des lots sera réalisé par Logidia. ●

6 ■ Lotissement Saint-Vincent

Portant le nom du prêtre fondateur des lazaristes, le lotissement Saint-Vincent, chemin des Lazaristes, comprendra trente-deux maisons individuelles et un petit bâtiment collectif de dix logements locatifs. ●

7 ■ La Pascaline

Le quartier de la Pascaline comprendra 16 logements individuels en location, prévus en livraison en 2015 et réalisés par la SCI MJCI. ●

8 ■ Vallon de la Viole : la cité-jardin sort de terre

En bas de la rue de Shutterwald, le projet d'écoquartier prend corps. Deux des sept bâtiments contemporains prévus sur cinq ans, dont six de logements et un de bureaux, tous labellisés BBC (bâtiment basse consommation), devraient être livrés courant 2015. Les travaux de gros œuvre du premier bâtiment du promoteur Afa sont en cours. La construction d'un deuxième bâtiment assurée par Logidia va suivre à partir de la fin de l'année. Celle de logements en accession en remontant vers la rue des Écoles s'effectuera en fonction du rythme de commercialisation. ●



Le projet associe développement durable et proximité des services.

9 ■ Hameau des Artistes : « Un véritable havre de paix »

3 questions à Gérard Bichet, directeur de la Maîtrise d'ouvrage et du Patrimoine de Logidia

Quelles sont les caractéristiques des maisons rue Honoré de Balzac ?

Nous avons assuré la maîtrise d'ouvrage de quatorze pavillons de plain-pied selon le label BBC. Ce sont des T3 de 75 m². Le projet architectural retenu s'inscrit dans une démarche de développement durable de type écoquartier. L'objectif est d'offrir aux locataires un réel confort de vie, avec un coût d'exploitation maîtrisé, et des logements accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les maisons sont orientées au sud pour bénéficier de la luminosité et d'un jardin privatif. Il n'y a pas d'ouverture au nord. Chaque jardin dispose d'un abri en bois. Les terrains privatifs sont séparés par un panneau rigide doublé d'une haie vive et la toiture des garages est végétalisée.

consommations d'énergie pendant deux ans. Les garages et les stationnements sont à l'entrée de la résidence, ainsi que les points de collecte des ordures ménagères. Pour se rendre chez eux, les locataires empruntent des chemins piétons. Ils bénéficient ainsi d'un confort acoustique, visuel et sécuritaire.

Quelle est votre appréciation générale ?

Le dossier a été bien réfléchi en amont avec la commune et l'architecte Jacques Gerbe. La mairie s'est beaucoup impliquée dans le projet, qui a été validé par la Direction départementale des territoires (DDT). Nous avons voulu apporter une attention particulière au bien vivre ensemble et aux économies d'énergie. Nous sommes fiers de cette réalisation.

Quelles sont les autres spécificités ?

Nous sensibilisons les locataires à la bonne utilisation de leur logement lors de la remise des clés et nous allons relever les



Le Hameau des Artistes est un bel exemple de la mixité d'habitat social. Cent logements, dont quatorze maisons de ville construites par Logidia, ont été livrés en 2013. Quatre-vingt sont répartis dans sept petites résidences privées, de six à onze appartements du T2 au T4. Les voitures restent à l'extérieur, à l'entrée du quartier. Les abords ont été aménagés de façon à préserver au mieux l'intimité des habitants.

> Des locataires témoignent



« Je me plais beaucoup ici »

« Je reviens à mes sources. Avant d'emménager en juin 2013, je vivais à Péronnas. C'est très différent ici : la maison est neuve, de plain-pied et lumineuse. Au niveau des charges, je devrais m'y retrouver grâce à l'isolation. Le quartier est calme et très agréable. » Chantal Gruel, retraitée.



« Ce n'est pas la même vie »

« C'est notre première maison. Avant nous vivions en appartement. Ce n'est pas la même vie pour recevoir nos amis comme pour accueillir notre enfant. Nous avons un bout de jardin et un local fermé. C'est un avantage car mon conjoint bricole beaucoup. Et le garage est juste derrière. » Samantha Berthet, en congé maternité.

> Intercommunalité

Commissions et nouveautés de rentrée

À la une des services mis en œuvre par Bourg-en-Bresse Agglomération afin de faciliter la vie de tous les habitants, figure entre autres l'ouverture d'une « vélo station » à la gare de Bourg-en-Bresse.

Déplacements, zones d'activité économique, emploi et insertion, équipements sportifs et de loisirs, habitat, enseignement supérieur, environnement... « Le rôle de Bourg-en-Bresse Agglomération est important dans de nombreux domaines : les compétences multiples de la communauté d'agglomération touchent le quotidien des habitants des quinze communes membres », rappelle Guillaume Fauvet, maire de Saint-Denis. Sur le terrain, la communauté d'agglomération fonctionne telle une commune : « Le bureau du conseil communautaire, présidé par Michel Fontaine, premier adjoint au maire de Bourg, se compose de neuf vice-présidents, deux conseillers délégués et les maires des communes. Les soixante élus communaux se répartissent dans onze commissions : Mobilité, Sports et équipements de loisirs, Habitat, Développement économique et enseignement supérieur, Finances, Stratégie territoriale - aménagement et travaux, Environnement, Mutualisation et transferts, Administration générale et patrimoine, Emploi - insertion et politique de la ville, Culture. Chacune se réunit environ une fois par mois. Les dossiers sont pilotés par l'exécutif et les maires des communes, travaillés en commission avec l'appui des services de BBA puis présentés au conseil. » Des élus communaux participent également aux

réunions des diverses structures intercommunales auxquelles adhère BBA : Cap3B, SCOT BourgBresseRevermont, Organom, syndicat mixte du technopôle Alimentec, société de gestion du Parc Ainterexpo, Foiraile de la Chambrière, Pôle Sup'01, Centre hospitalier Fleuryat...

Zoom sur la mobilité

Premier vice-président de BBA, Guillaume Fauvet a en charge la mobilité. « C'est à coup sûr l'un des trois grands enjeux des années à venir et le premier axe du projet de territoire à l'échelle du bassin de vie de Bourg-en-Bresse* ». Les questions des transports et déplacements sont sous les feux de l'actualité en cette rentrée : le réseau de bus, dont la gestion est confiée par BBA à CarPostal, s'adapte aux nouveaux besoins ; les transports scolaires gérés auparavant par le Conseil général relèvent de la compétence communautaire depuis septembre en raison de la mise en place généralisée de la semaine de quatre jours et demi ; le vaste chantier de la transformation de la gare en pôle multimodal s'est achevé - inauguration prévue le 7 novembre - et l'ouverture, le 1^{er} septembre, de « La Station » offre de nouveaux services dont la location de vélos, ouverte à tous.

* qui réunit 7 intercommunalités, soit 130 000 habitants.

Déplacements doux

● L'ouverture du service de location de vélos s'inscrit dans la politique de développement des déplacements doux lancée depuis plusieurs années par la communauté d'agglomération. Celle-ci passe notamment par l'aménagement d'itinéraires cyclables intercommunaux. Parmi les cinq axes actuellement à l'étude, deux concernent la commune : avenue de Bresse (rocade ouest - liaison Viriat / Saint-Denis) et avenue de Trévoux / avenue du Mail. Circuler en vélo, c'est pratique, écologique et dynamique. Encore faut-il pouvoir garer son deux-roues. Au total, BBA a installé plus de 1100 arceaux de stationnement, sur 120 sites de l'agglomération. Circuler en vélo, c'est se rendre facilement d'un point à un autre : 500 panneaux, sur 200 carrefours, jalonnent les itinéraires qui desservent 27 « pôles attractifs » du territoire. BBA a aussi soutenu l'achat de vélos

à assistance électrique par les particuliers, à hauteur de 25 % pour un montant maximum subventionnable de 200 €. Lancée pour un an, l'opération a permis à 69 habitants de s'équiper à moindre frais.

● Côté transports en commun, le réseau TUB a enregistré en 2013 plus de 3 100 000 voyages, soit près de 1 700 000 km effectués en bus. À noter aussi : BBA participe, avec la Région, au financement de la navette reliant Bourg-en-Bresse à l'aéroport Lyon Saint-Exupéry. ●



Et si vos vieilles chaussettes isolaient les bâtiments ?

● En partenariat avec BBA et pour l'association Tremplin, un deuxième conteneur de collecte est installé à Saint-Denis, sur le parking de la salle des fêtes. Sur le parking de la salle des fêtes, tous textiles (vêtements, sous-vêtements, linge de maison et d'ameublement, chaussures, maroquinerie, chutes de tissu et fil...), en bon ou mauvais état mais propres et secs, peuvent y être déposés.

Même les chaussettes trouées ou dépareillées... Collectés et triés par des personnes en insertion professionnelle, les articles en bon état sont revendus à petit prix dans les magasins Frip'One à Bourg et O Fil du Temps à Péronnas. Les autres sont valorisés et deviennent chiffon d'essuyage, isolant thermique, etc. ●

> Top départ pour les V'Look



Les élus communaux testent les V'Look.

Espace dédié à la mobilité, « La Station », ouverte à la rentrée à la gare de Bourg-en-Bresse, permet de louer un vélo, classique ou à assistance électrique, pour une journée, une semaine, un mois ou plus. Soixante-deux V'Look, performants, vérifiés, équipés (casque, gilet fluo, panier, antivol), et dans la limite des stocks disponibles, siège bébé et remorque enfant, sont à la disposition des habitants, à tarif attractif. Ils étaient à la une de la Semaine européenne de la mobilité, du 16 au 22 septembre !



Par ailleurs, cent vingt consignes à vélos, disponibles 24 h /24, accessibles avec la carte OÙRA, ont été installées aux entrées de la gare.

La Station permet aussi de s'informer sur le réseau de transport en commun TUB de l'agglomération - et d'acheter des tickets de bus - et sur le réseau départemental car.ain.fr. ●

La Station est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le samedi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30. www.bourgenbresse-agglomeration.fr



RESSOURCERIE

vous DONNEZ vous REPARONS et TRANSFORMONS vous EN BENEFICIEZ

La Ressourcerie entre en action

Autre nouveauté : la Ressourcerie. Depuis déjà plusieurs mois, à l'entrée des déchetteries de Bourg-en-Bresse Agglomération, un chalet en bois, avec la présence le week-end d'un « valoriste » accueillant les usagers, indique que peuvent être déposés là les objets et équipements, légèrement abîmés, en panne, mais peut-être réparables. Collectés, ils sont acheminés vers un local spécialement aménagé par BBA (qui sera inauguré le 22 octobre), afin d'y être triés, nettoyés, remis en état pour être revendus dans les boutiques des associations Tremplin à Péronnas et Emmaüs à Servas. La tâche est confiée à une équipe de vingt-deux salariés en insertion dûment formés.

Mis en place par BBA et géré en partenariat avec cinq autres intercommunalités du bassin de vie burgien* et un groupement réunissant Tremplin, Emmaüs, Ainterservices de Bourg-en-Bresse Agglomération, ce nouveau service permet ainsi aux habitants d'offrir une deuxième vie aux objets, de réduire la part de déchets partant à l'enfouissement, de participer à la création d'emplois... et de s'équiper à petit prix via les magasins solidaires qui, rappelons-le, sont ouverts à tous. ●

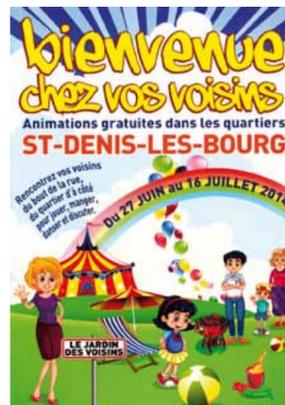
* Communautés de communes de Montrevel-en-Bresse, de Treffort-en-Revermont, Chalaronne Centre, La Vallière, Bresse Dombes Sud Revermont. L'aménagement du local a bénéficié d'une subvention de l'Ademe et du Conseil général.

N° vert (gratuit) : 0800 86 10 96

> Loisirs

Zoom sur les temps forts de l'été

Opération Bienvenue chez vos voisins, top départ du Tour de France, fête patronale, fêtes de quartier... De nombreuses animations ont ponctué l'été à Saint-Denis.



Je voisine, tu voisines, il voisine...

Lancée en 2013, à l'initiative d'habitants, de bénévoles et du pôle socioculturel, l'opération « Bienvenue chez vos voisins » a été reconduite cet été, avec un succès croissant. Les quartiers de Viocet et de l'avenue de Trévoux ont rejoint ceux qui, déjà l'année dernière, avaient convié tous les habitants de la commune à se rencontrer autour d'animations diverses concoctées maison, fort sympathiques et intergénérationnelles : balade nocturne avec flambeaux et roulotte, tournoi de pétanque, soirée contes et chansons, après-midi jeux en famille, spec-

tacle mini-cabaret, convivial pique-nique « auberge espagnole »... Le pôle socioculturel avait installé un « jardin des voisins » et l'École de cirque avait posé son chapiteau. Terre en couleurs, la Petite unité de vie, le club Amitié Rencontre, le CCAS*, Bout'Chou, Pyramide et l'Ain Bounty Club Poker étaient aussi partie prenante de l'événement, organisé avec le soutien de la mairie. Du 27 juin au 16 juillet, plus d'une quinzaine de rendez-vous ont ainsi été donnés. « L'objectif, c'est vraiment que les habitants se rencontrent, dans un esprit d'ouverture interquartiers. On peut dire que cette deuxième

édition était un bon millésime, l'opération est mieux connue », souligne Olivier Molé, directeur du centre social. Au hit-parade de ce « festival » dyonisien, citons entre autres les concerts « Fais ta musique », à l'initiative d'Accords Musique, qui ont fait le plein malgré la pluie, les « jeux en famille » et « joyusetés » à découvrir avec curiosité à tout âge, la dictée de Chaptal proposée par les Timbrés d'orthographe...

Prêts pour l'opération « Bienvenue chez vos voisins » en 2015 ? Et si, en attendant, vous alliez dire bonjour à votre voisin ? ●

* Centre communal d'action sociale.



Sur la route du Tour de France

Le 17 juillet, la commune était sous les feux de l'actualité sportive nationale : après un départ « fictif » à 12h50 au champ de foire burgien, le départ « réel » de la 12^e étape du Tour de France 2014 était donné à Saint-Denis à 13h05, au rond-point de la Fruitière. Tout autour du « km 0 », un nombreux public était présent pour accueillir la caravane publicitaire et encourager les coureurs cyclistes pour ce parcours de 183 km entre Bourg-en-Bresse et Saint-Étienne. ●

Tout un week-end de fête



La fête patronale de Saint-Denis a battu son plein du 19 au 21 juillet. Concocté par le comité des fêtes, avec le concours des associations locales et de nombreux bénévoles, le programme avait de quoi séduire habitants et vacanciers. Le samedi, concours de boules, bal populaire et feu d'artifice ont attiré le public.

Le dimanche matin, malgré la pluie, la deuxième édition des Foulées dyonisiennes, organisée par le club Saint-Denis Rando Cyclo, a connu un franc succès. Les deux courses pédestres, de 5 et 10 km, ont réuni au total 226 participants, de tous âges et horizons, et même d'Allemagne avec 14 membres d'un club sportif de Schutterwald. Promis, le club de Saint-Denis ne manquera pas de répondre à son invitation pour sa course outre-Rhin du 11 octobre. L'après-midi, c'était au tour des cyclistes d'entrer dans la course... fort arrosée.

« Le comité des fêtes remercie tous les bénévoles et les associations qui nous ont aidés à monter les chapiteaux et nous ont apporté leur soutien. Sans eux, nous n'aurions pas pu reconduire cette vogue annuelle », souligne Bernard Bourrat, coprésident du comité des fêtes. ●

Du côté des fêtes de quartier

Ne pas confondre l'opération « Bienvenue chez vos voisins » avec les fêtes annuelles de quartier. L'une n'empêche pas les autres, bien au contraire. La tradition perdure, en toute amitié et convivialité.



Le 21 juin, les riverains de la rue Chopin, à la Charpine, se sont retrouvés autour d'un cochon de lait cuit à la broche le samedi soir puis d'un concours de pétanque le dimanche matin.



Au Clos Saint-Denis, il est de coutume de se réunir entre habitants, le dernier dimanche de juin. Là aussi, pétanque et pique-nique campagnard étaient au programme.



Le samedi suivant, c'était au tour du quartier Viocet de faire la fête, avec un repas également campagnard, sous chapiteau.